

ÇA TRANCHE EN HAUTE-VIENNE !

Le déploiement du réseau public de fibre optique DORSAL se poursuit. En Haute-Vienne, une section du réseau de collecte est en cours de création, entre Châlus et Les Cars. Pour ce faire, une trancheuse a été acheminée depuis Angers. Cette machine permet de creuser des tranchées et déposer simultanément les fourreaux qui accueilleront la fibre demain. Des travaux nécessitant un savoir-faire de haut niveau...

LE RÉSEAU DE COLLECTE BIENTÔT ACHEVÉ



Le réseau de collecte désigne les grandes artères du réseau fibre.

Une partie s'appuie sur le réseau public DORSAL dit de « 1^e génération », déjà déployé via une délégation de service public (DSP) confiée à Axione Limousin.

Le reste est en cours de construction, sous maîtrise d'ouvrage directe de DORSAL dans le cadre du marché de travaux en cours (116 km d'ici fin 2021).

437 KILOMÈTRES DE COLLECTE EN HAUTE-VIENNE

- Infrastructure existance (réseau 1^e génération) : 312 km
- Infrastructure en construction : 116 km
- ◆ NRO (Nœud de raccordement optique)

CONTACT PRESSE : com@dorsal.fr •
05 87 21 30 70 • 06 67 30 51 92

UN CHANTIER PROPRE ET RAPIDE

Ce réseau de collecte est déployé en aérien ou en souterrain. Entre Châlus et Les Cars, des travaux de génie civil permettront de créer une nouvelle section de 3,5 km, intégralement enterrée. Deux techniques sont utilisées :

Sur 2200 mètres, une pose mécanisée en trancheuse :

Une grande roue dentée scie méthodiquement l'accotement en une tranchée rectiligne et régulière de 80 cm de profondeur environ. Des tubes PEHD (Polyéthylène haute densité) sont installés dans la tranchée créée, grâce à un touret installé à l'avant de la machine.

1300 mètres en technique traditionnelle : Dans les zones où d'autres réseaux sont présents en sous-sol, la tranchée est réalisée à l'aide d'une pelle mécanique. Les tubes qui accueilleront la fibre sont ensuite déroulés et déposés à la dérouleuse par les ouvriers, avant que la tranchée ne soit refermée.

! + d' 1 km de fibre déployé par jour avec la trancheuse (contre moins de 500 mètres en technique traditionnelle)

Moins de contraintes pour les automobilistes et riverains : des alternats de circulation sont mis en place pendant des travaux.



Un grand projet public financé par vos collectivités



VOS
INTERCOMMUNALITÉS

Avec le soutien de

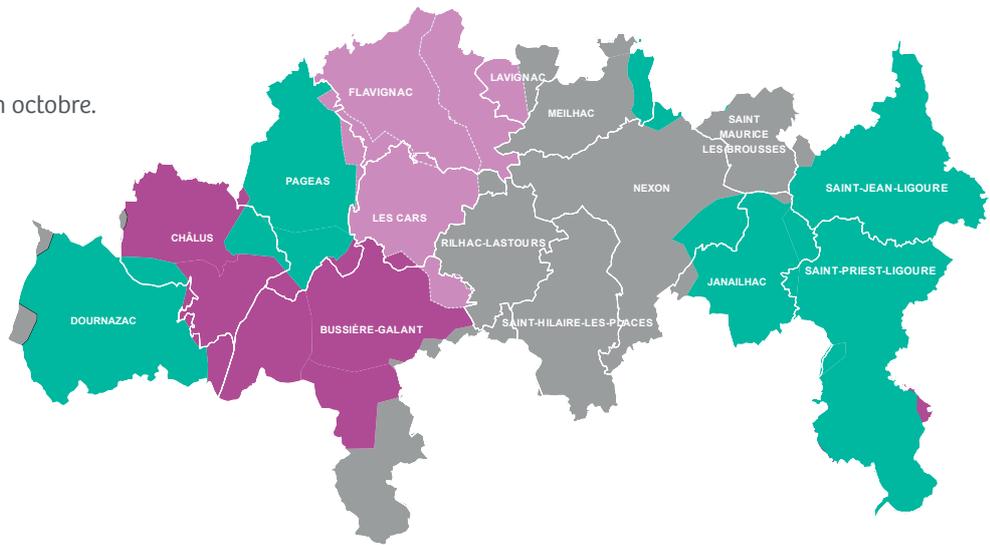


LE RÉSEAU DE DESSERTE

En parallèle, le déploiement du réseau de desserte se poursuit. Il consiste à déployer la fibre, entre le réseau de collecte et la limite de chaque habitation ou local d'activité (- de 150 mètres). Ces travaux sont réalisés progressivement, par « plaques », dont les périmètres ne correspondent pas forcément à ceux des communes. Une même commune peut ainsi être traversée par plusieurs plaques qui ne seront pas nécessairement commercialisées en même temps.

Sur le territoire de la Communauté de communes du Pays de Nexon-Monts de Châlus, trois zones sont actuellement en chantier.

- À **Flavignac et Lavignac**, les travaux s'achèveront courant juillet.
- À **Les Cars**, les travaux s'achèveront en octobre.



ÉCHÉANCES PRÉVISIONNELLES

- Jalon 1 (secteurs en travaux) - Fibre disponible fin 2020 - début 2021
- Jalon 1- Fibre disponible au troisième trimestre 2021
- Jalon 2 - Fibre disponible courant 2022
- Zone AMEL - Déploiement géré par Orange (2021-2024)

! Environ 3 mois après la fin des travaux, les habitants pourront s'abonner à la fibre auprès de l'un des Fournisseurs d'accès internet partenaires du réseau public.

Une communication informera les habitants de l'ouverture à la commercialisation.

+ d'info sur



0 806 806 006

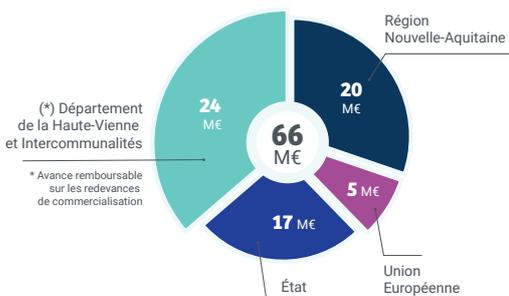
Service gratuit
prix appel

www.nathd.fr

LA FIBRE À LA MAISON : UN INVESTISSEMENT DE 66 M€ EN HAUTE-VIENNE

Ce grand réseau public de fibre optique est construit par le syndicat mixte DORSAL sur les trois départements limousins (Corrèze, Creuse et Haute-Vienne), pour le compte de ses collectivités membres. En Haute-Vienne, d'ici 2021-2022, 50 000 foyers ou locaux d'activité seront raccordables à la fibre sur le réseau public. Un chantier comparable à l'arrivée de l'électricité, réalisé en moins de 10 ans !

Cet investissement public de 66 millions d'euros HT est cofinancé par la Région Nouvelle-Aquitaine, le Département de la Haute-Vienne, les intercommunalités, avec le soutien de l'État et de l'Union européenne. Un volontarisme politique nécessaire pour lutter contre la fracture numérique et renforcer le dynamisme et l'attractivité des territoires.



Un grand projet public financé par vos collectivités

Avec le soutien de



VOS INTERCOMMUNALITÉS

